



**REUNION-DEBAT
(COMMISSION PERMANENTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE,
DU FINANCEMENT ET DU COMMERCE)**

**POUR UN DEVELOPPEMENT RESILIENT FACE AUX RISQUES : PRENDRE EN COMPTE L'EVOLUTION
DEMOGRAPHIQUE ET LES CONTRAINTES NATURELLES**

7 octobre 2013 (14 h.30 – 18 heures)
Salle 2, niveau 0, CIGG

Note explicative

Dans le cadre de ses travaux actuels sur la résolution intitulée Pour un développement résilient face aux risques : prendre en compte l'évolution démographique et les contraintes naturelles, la Commission permanente du Développement durable, du financement et du commerce tiendra une réunion-débat à la 129^{ème} Assemblée de l'UIP, à Genève. Cette réunion vise à présenter le document de travail que les deux co-rapporteurs – MM. P. Mahoux, de Belgique, et S.H. Chowdhury, du Bangladesh – auront établi et à recueillir les premiers avis des Parlements Membres de l'UIP sur le sujet. Les débats et les contributions qui seront ensuite soumises par écrit par les Parlements Membres aideront les co-rapporteurs à rédiger le projet de résolution, après quoi celui-ci sera débattu et adopté à la 130^{ème} Assemblée de l'UIP.

On sait depuis longtemps qu'il existe un lien entre la prise en compte de la démographie et la réduction des risques de catastrophe. La Déclaration de Rio (principe 8) adoptée à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992 et le Programme d'action (principe 6) de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) tenue au Caire (Egypte) en 1994, insistent en effet sur deux points fondamentaux pour le développement durable, à savoir le besoin de modes de production et de consommation viables et la nécessité de tenir compte de la dynamique démographique. Vingt ans plus tard, en juin 2012, la Conférence Rio+20 a réaffirmé les liens importants existant entre le développement durable et l'évolution de la démographie.

De surcroît, le document final de la Conférence Rio+20 appelle à redoubler d'efforts et à renforcer l'action de réduction des risques de catastrophe conformément au Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 convenu à l'échelon international, qui vise à améliorer la résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes. La remise à plat du Cadre de Hyogo en 2015 sera une occasion sans précédent de se pencher sur les risques de catastrophe et d'envisager la résilience face aux risques, dans une optique de développement durable. La résolution de l'UIP visera donc à inciter les parlements à se mobiliser individuellement et collectivement autour de ces questions, l'idée étant qu'ils envoient un message et apportent une contribution à ce processus mondial.

Modalités de la réunion et intervenants

La réunion-débat se déroulera sur le modèle des réunions de Davos. Il sera demandé aux co-rapporteurs de prendre la parole en premier et de rendre compte de leurs travaux sur le thème de la résolution. Le modérateur demandera ensuite à chacun des experts de faire un exposé introductif de cinq à sept minutes, qui portera principalement sur les questions centrales et suscitera la réflexion et le débat dans l'auditoire. La réunion visant à permettre un débat interactif, il sera demandé aux participants de s'abstenir de prononcer des discours rédigés à l'avance. Enfin, pour favoriser le débat, des supports multimédias, tels que des diapositives sur les chiffres et données essentiels, clips vidéo ou petits films, etc., seront utilisés.

Modérateur :

- M. R. León (Chili), Président de la deuxième Commission permanente

Orateurs principaux :

- M. S.H. Chowdhury, parlementaire, Bangladesh, co-rapporteur;
- M. P. Mahoux, sénateur, Belgique, co-rapporteur;

Experts :

- Mme M. Temmerman, Directrice, Département Santé et recherche génésiques, OMS;
- Mme M. Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe.